



⚡ GUIDE PRATIQUE

Le guide de l'électricité verte : quel fournisseur est le plus vert ?

GREENPEACE

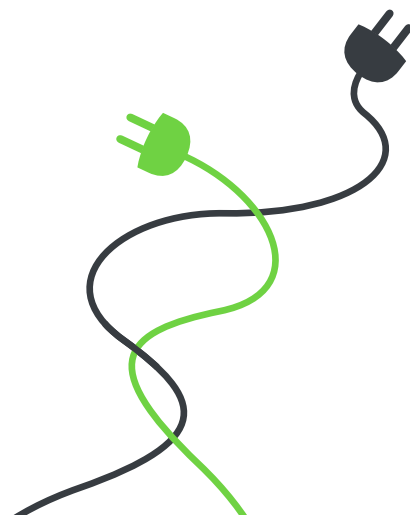
Introduction

L'électricité n'a pas de couleur. Pourtant, nombreux sont les acteurs à vous parler d'électricité «verte», et les fournisseurs d'électricité français ne sont pas en reste. C'est pourquoi Greenpeace vous propose **un décryptage pour tout comprendre de ces offres** dites «vertes» et vous permettre de faire des choix éclairés.

La France ne manque pas de potentiel en matière d'énergies renouvelables, comme le rappelle notre classement des régions françaises à ce sujet. Elle jouit de ressources exceptionnelles : par sa superficie, son climat, son relief, ou encore sa longueur côtière, elle dispose d'un des **meilleurs potentiels en Europe** pour la plupart des filières d'énergie renouvelable.

Malgré ce fort potentiel, la France fait partie, avec les Pays-Bas, des États membres de l'Union européenne les plus en retard pour atteindre leurs objectifs en matière d'énergies renouvelables (Source AFP, 2020). Il reste donc encore **beaucoup à faire en matière d'engagement de la part des politiques**, mais aussi surtout des **fournisseurs d'électricité**.

Greenpeace a décidé de vous accompagner et de vous guider dans cette jungle que sont les fournisseurs d'électricité verte. Argument marketing ou réel engagement en faveur d'une électricité d'origine renouvelable ? On vous aide à démêler le vert du faux.



Qu'est-ce qu'une électricité verte ?

Vous avez souscrit un contrat d'électricité « verte » auprès de votre fournisseur ? Bravo ! Mais, d'un fournisseur à l'autre, une offre « verte » peut recouvrir des réalités très différentes : vous pouvez financer la production d'électricité nucléaire et/ou issue du charbon, sans le savoir. Et ce, en toute légalité.

La réglementation actuellement en vigueur n'oblige pas les fournisseurs à acheter ou produire de l'électricité renouvelable pour pouvoir commercialiser des offres « vertes ». Certains achètent donc de l'électricité issue du charbon, du gaz fossile ou du nucléaire et se contentent ensuite de se procurer des certificats appelés « garanties d'origine » : ces petits bouts de papier sont la preuve qu'une quantité d'électricité équivalente à celle consommée a bien été produite dans une installation renouvelable et injectée dans le réseau électrique, quelque part en Europe.

Ce mécanisme ne permet pas de soutenir réellement les énergies renouvelables, puisque l'argent du consommateur ira surtout financer des énergies non renouvelables. Une garantie d'origine coûte actuellement moins d'un euro par MWh en moyenne, soit généralement moins de 2 % du coût de l'électricité produite, et 1 % seulement de votre facture ira à l'achat des garanties d'origine.

26,9 %
de la consommation d'électricité
en France métropolitaine en 2020
provenait d'énergies renouvelables¹

1. www.rte-france.com/actualites/energies-renouvelables-269-de-la-consommation-delectricite-couverte-en-france

Existe-t-il des fournisseurs d'électricité « vraiment verte » ?

Bonne nouvelle : oui, il existe des fournisseurs d'électricité vraiment renouvelable qui ne se contentent pas de faire du marketing vert !

Deuxième bonne nouvelle : on peut les identifier facilement en s'intéressant à leur fonctionnement, autrement dit à l'utilisation qu'ils font de l'argent de votre facture. Pour mieux comprendre, voilà un exemple de fonctionnement d'un fournisseur « vraiment vert » :



- ⚡ **Il achète toute son électricité à des petits producteurs d'énergie renouvelable** (par exemple solaire ou éolienne), **basés en France**. Cette électricité 100 % d'origine renouvelable est injectée directement dans le réseau électrique français.
- ⚡ **Il achète également des « garanties d'origine » à ces mêmes petits producteurs**, correspondant exactement à l'électricité qu'il leur a achetée et qui a été injectée dans le réseau français, en toute transparence.
- ⚡ **En payant ma facture à ce fournisseur, je finance donc la production d'électricité d'origine renouvelable**, sans émissions de gaz à effet de serre ni CO₂, et pas uniquement le montant des « garanties d'origine ».

La différence est-elle vraiment importante ? Oui ! Ce que votre fournisseur fait de l'argent de votre facture mensuelle est plus important que le nom donné au contrat, « vert » ou pas.

Un classement unique pour vous accompagner


Nous allons vous présenter dans ce guide plusieurs fournisseurs « vraiment verts » et un classement des bons et mauvais acteurs à partir de données étudiées en novembre 2019. Si certains fournisseurs ont depuis fait des efforts pour améliorer leurs offres, l'ensemble des données du classement reste globalement d'actualité pour éclairer au mieux votre choix.

Les fournisseurs les mieux classés investissent l'essentiel de leurs revenus dans des capacités supplémentaires de production d'énergie renouvelable. Un contrat d'électricité « verte » chez un de ces fournisseurs contribue réellement à la transition énergétique et permet de soutenir directement les petits producteurs d'énergie renouvelable.

À l'inverse, les fournisseurs les moins bien classés, quel que soit le nom de leurs contrats, continuent d'investir dans des énergies nocives pour l'environnement et freinent la transition énergétique, même lorsqu'ils proposent des offres « vertes ».




Classement des fournisseurs d'électricité « vraiment verte »

Vraiment verts				
fournisseur	énergies renouvelables	énergies fossiles	déchets nucléaire	
 enercoop				
 planète OUI				
				
				
				

Pour plus d'infos sur chaque fournisseur,
rendez-vous sur notre site :


















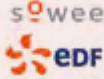







www.guide-electricite-verte.fr

En bonne voie

fournisseur	énergies renouvelables	énergies fossiles	déchets nucléaire
			
			
			
			
			

À la traîne

fournisseur	énergies renouvelables	énergies fossiles	déchets nucléaire
			
			
			
			
			
			
			
			

 Vraiment mauvais				
fournisseur	énergies renouvelables	énergies fossiles	déchets nucléaire	
				
				
				
				
				
				

Pour plus d'infos sur chaque fournisseur, rendez-vous sur notre site:

www.guide-electricite-verte.fr

Comment changer de fournisseur en 5 minutes chrono ?

Maintenant que vous avez toutes les clés en main pour pouvoir différencier un fournisseur d'électricité « vraiment vert » d'un autre, **il ne vous reste plus qu'à choisir le fournisseur qui vous convient le mieux. Avec l'aide de notre classement, rien de plus simple !**



Les étapes pour changer de fournisseur en un clin d'œil :

1. Choisissez votre nouveau fournisseur d'électricité vraiment vert en fonction de notre classement.
2. Récupérez votre Point de Livraison (PDL), un numéro unique de 14 chiffres qui figure sur vos factures d'électricité. Le PDL permet d'identifier très exactement votre lieu de consommation.
3. Relevez votre index de consommation sur votre compteur d'électricité.
4. Préparez un RIB, si vous souhaitez régler vos prochaines factures par prélèvement automatique.
5. Rendez-vous sur le site du fournisseur d'électricité de votre choix et suivez ses instructions pour souscrire un nouveau contrat. La plupart des fournisseurs d'électricité permettent de souscrire un nouveau contrat en ligne.

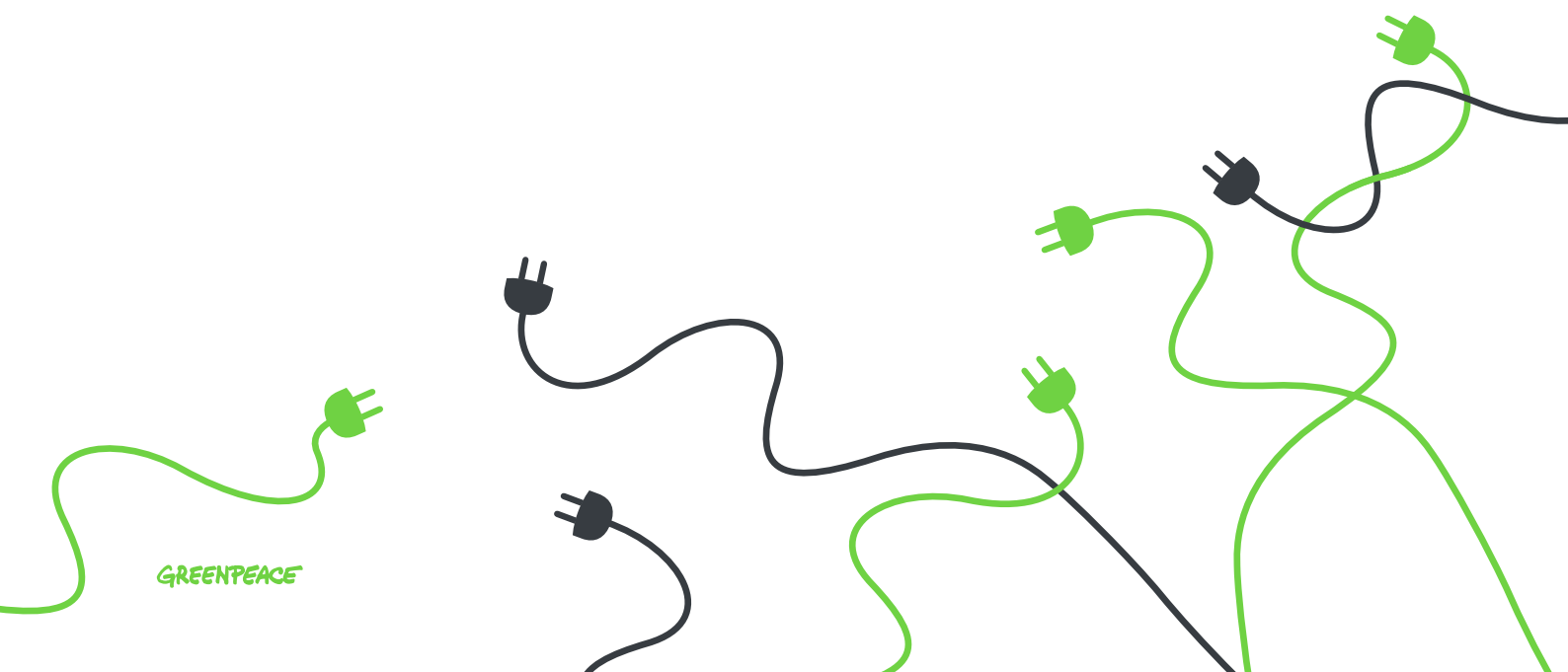


Le tour est joué ! C'est votre nouveau fournisseur qui s'occupera de tout : votre contrat avec l'ancien fournisseur sera automatiquement résilié à la date convenue, sans coupure d'électricité. **C'est aussi simple que cela !**

Vous hésitez encore ?

Voici 3 choses à savoir :


- 1.** Changer de fournisseur est **gratuit**.
- 2.** Vous ne subirez **aucune coupure d'électricité** lors du changement de fournisseur.
- 3.** Vous êtes tout à fait libre de changer de nouveau de fournisseur car **vous ne prenez aucun engagement**.



Vous voulez aller plus loin ?

Voici 8 astuces pour réduire votre consommation d'électricité :

1. J'éteins ou je débranche tous les appareils en veille et non utilisés : un chargeur de téléphone branché, même s'il n'est pas en train de charger un appareil, continue de consommer inutilement de l'électricité.

 **2. J'optimise l'éclairage de chaque pièce :** en plus d'éteindre la lumière lorsque vous quittez une pièce et d'opter pour des ampoules basse consommation (les LED A++ étant les plus performantes), choisir le bon éclairage en fonction de la pièce et de vos habitudes est un élément essentiel.

3. J'utilise les fonctions « éco » de mon lave-linge et de mon lave-vaisselle : la plupart des lave-linge et lave-vaisselle récents possèdent une touche ou un programme « éco » qui permet de réduire considérablement la consommation d'électricité et d'eau.



4. Je cuisine à l'économie :

quelques gestes simples et de bons sens permettent d'économiser l'énergie en cuisine, par exemple couvrir les casseroles pendant la cuisson, réduire la puissance dès que l'eau bout, utiliser des casseroles et poêles légèrement plus grandes que les plaques de cuisson...

5. Je bichonne mon réfrigérateur et mon congélateur : nos réfrigérateurs et congélateurs apprécient un petit dégivrage de temps en temps. Le givre entraîne rapidement une surconsommation d'électricité pourtant facile à éviter.



6. Je chauffe pour mon confort où il faut, quand il faut : baisser la température d'1 °C permet de réduire sa facture d'environ 7%. À chaque pièce sa température.

7. Je produis l'eau chaude dont j'ai besoin, pas plus : pour éviter de vous brûler tout en réduisant votre consommation, réglez votre chauffe-eau électrique autour de 55 °C.

8. J'améliore l'isolation de mon logement : rénover fenêtres, portes, combles, murs ou alors par quelques gestes simples comme poser des rideaux entre les zones de passage (couloirs, entrées, portes...), placer des boudins aux seuils des portes et des fenêtres, fermer les volets...

Tous les mardis, des infos pour agir à votre échelle



Ce guide vous a plu et vous aimeriez en savoir plus sur l'engagement citoyen ? On a la newsletter qu'il vous faut : les Mardis verts. Pour la recevoir, il vous suffit de vous rendre à l'adresse suivante : www.greenpeace.fr/mardis-verts

Chaque mardi, Alexis, membre de l'équipe chargée de la mobilisation citoyenne, vous aide à comprendre les enjeux écologiques de notre époque. Vous y trouverez pêle-mêle : des explications simples à des sujets compliqués, des infos très utiles, des anecdotes plus futiles, des chiffres qui décoiffent et (bien sûr) des tas d'idées d'éco-gestes et de mobilisations citoyennes à rejoindre.

LA NEWSLETTER DES MARDIS VERTS !

www.greenpeace.fr/mardis-verts

